



Permis de construire pour maison dans un arbre

Par **Oam60**, le **03/03/2009** à **19:59**

Bonjour,

Malgré mes recherches, je n'ai pu trouvé de réponse précise à ma question. Est-il possible de construire une cabane dans un arbre sur une zone non constructible ? Si oui, existe-t-il des limitations (surface, temps d'occupation à l'année, etc).

Je vous remercie d'avance pour vos réponse

Oam60

Par **Paula**, le **04/03/2009** à **10:17**

Bonjour,

Malheureusement, sur un terrain inconstructible, seule une yourte est possible car considérée comme une tente.

Comme son nom l'indique, on ne construit même pas une cabane sur un terrain inconstructible, sans autorisation de la DDE.

Demandez au Maire aussi, mais ce n'est pas gagné.

Cordialement

Par **Oam60**, le **04/03/2009** à **18:30**

Merci, beaucoup pour cette réponse rapide